



Communiqué de presse

Le 1er mars 2017

## Une expo-photo collaborative sur le châtaignier cévenol

Le Parc national des Cévennes et les sites Natura 2000 des vallées cévenoles invitent tous les amoureux du territoire et de ses châtaigniers remarquables à contribuer à une collecte de photographies de châtaigniers. Ces photos seront exposées au grand public dans le cadre du « week-end châtaigner » organisé les 8 et 9 avril dans le Parc national.

Les photographies devront s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- catégorie A : faune et flore du châtaignier (oiseaux, mammifères, insectes, champignons, mousses,...)
- catégorie B : activités liées au châtaignier (greffage, ruches tronc, piquets, récoltes, ...)
- catégorie C : le châtaignier dans la construction (poutres, mobilier, bâtiments,...)
- catégorie D : mon châtaignier (selon vous, le plus beau, le plus tortueux, le plus fleuri...)

Les photos pourront être en noir et blanc ou en couleur, quelle que soit la catégorie. Elles ne présenteront aucune personne identifiable. Elles devront impérativement avoir été prises sur le territoire du Parc national des Cévennes.

Chaque participant pourra en envoyer 5 au plus, et maximum 2 par catégorie. Les fichiers seront au format jpg. Ils n'excéderont pas 2 Mo.

### Quelques consignes pour nommer les fichiers

Le nom des fichiers comprendra l'initiale du prénom et le nom complet de l'auteur, la catégorie (A, B, C, D), un titre très court (moins de 15 caractères), le lieu et la date de prise de vue au format JJ.MM.AA. Par exemple : P\_NOM\_C\_CLEDE\_CASSAGNAS\_01.01.17.jpg

Les fichiers et les coordonnées de l'auteur devront être adressés par courrier électronique à [laurent.belier@cevennes-parcnational.fr](mailto:laurent.belier@cevennes-parcnational.fr), avec pour objet « Exposition châtaignier », avant le 29 mars 2017.

### Utilisation des images

Les photographies proposées sont fournies à titre gracieux par le dépositaire. En participant à ce projet, le photographe déclare être en possession des droits des images présentées. L'auteur d'une photographie sélectionnée autorise les organisateurs à la reproduire et à la présenter dans l'exposition. Les organisateurs s'engagent à mentionner le nom des auteurs et à ne pas utiliser les images dans un autre cadre sans avoir obtenu l'accord préalable de leur propriétaire.

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km<sup>2</sup> et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km<sup>2</sup>, répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse :  
Catherine DUBOIS  
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 – Mob +33 (0)6 99 76 20 20  
[catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais – 48400 Florac

